

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire Du 15 mars 2016

- **Membres du conseil présents** : Bénédicte De LATAULADE, Martine GESTIN-MORIN, Christian LACAPE, Jacques GALLY, Karine RUELLAND, Claudine HERVO, Béatrice VUITTON, Christine ALBA, Denis AUCOUTURIER, Jean-Marc NATALI
- **Membres du conseil excusés** : -
- **Membres de l'association présents** : François KOSSMANN, Francis CURA, Albert AMAR, Stanley GENESTE, Clémence CHATRE, Pascale LEGUE, Lucie MELAS, Marie-Claire EUSTACHE, Michel LEDUC, Thierry DASTARAC, Jacques PEROTTO, Lorraine RIST, Christine JEANJEAN, Gérard LEBIHAN, Thierry VENNIN, François NOISETTE, Dominique DESHOULIERES, Caroline BORIE, Nathalie MEURZEC, Anne TESSIER, Claude HUERTAS, Thierry COLIN, Jean-Côme BARBIN, René BRESSON, Catherine BOUET
- **Membres de l'association excusés** : Arnaud VILLARD, Jean CANTON, Dominique DURAND
- **Secrétaire général** : Guillaume HERR-ZEKANOWSKI

Présents : 36

Adhérents : 46

Suffrage (incluant délégation de pouvoir) : 39

La Présidente Bénédicte de LATAULADE

La Trésorière Christine ALBA

Principaux points :

-Trois orientations fortes :

- La prise de position de l'ACAD dans le débat public
- La question de la forme de notre organisation professionnelle
- Les services aux adhérents

- Election du nouveau Conseil d'administration

Pour cette Assemblée Générale 2016 la quasi-totalité des adhérents à jour de leur cotisation était présente. Ce qui ne peut que rassurer quant à l'intérêt qui est porté à notre association. Alors que, comme l'a rappelé le Président, Christian LACAPE, l'année difficile qui s'est écoulée avait entraîné le retrait de plusieurs adhérents pour des raisons économiques.

L'ordre du jour de l'AG :

-Rapport Moral présenté par Christian LACAPE et les responsables des différents Groupes de Travail,

-Rapport Financier présenté par Martine GESTIN-MORIN, trésorière,

-Un travail de groupe sur les objectifs de l'association, encadré par M Bernard Bensoussan

-Vote du bilan et du prévisionnel

-Présentation des candidats aux élections du Conseil d'Administration et vote des adhérents

Le Rapport Moral

Suite à un rapide rappel contextuel de l'année passée, le Président laisse la parole à chacun des responsables de GT qui font un point sur les éléments qu'ils ont développés dans le rapport écrit transmis préalablement en y ajoutant des objectifs pour l'année à venir.

Ainsi :

- Jacques GALLY pour le GT ACAD Export, souhaite que l'ACAD s'associe plus avant aux grandes conférences internationales, car c'est à cette échelle que se débattent les enjeux nationaux de demain.
- Christine ALBA, souhaite que maintenant qu'il résulte de la formalisation du cadre et de la « déontologie » du GT commerce la création de nouvelles équipes pour des réponses à AO
- Thierry VENNIN, fait part de l'évolution du GT Friche(s) vers un GO (Groupe Opérationnel) qui permette aux ACADiens s'y investissant de répondre rapidement et en cohérence à de nouveaux marchés. Notamment par le développement d'une plateforme d'échange de données (type dropbox dédiée) et une harmonisation des fiches de références, avec un objectif opérationnel pour juillet 2016
- Francis CURA, qui a fait part de sa volonté de passer la main dans la gestion du groupe, espère que celui-ci continuera de développer des partenariats ambitieux, solidifiera ses relations avec l'ANRU et pourra faire son entrée au CA de l'ANAH

Sur le point de l'ANRU la salle réagit en précisant qu'il s'agit là d'un sujet qui concerne potentiellement bien au-delà du GT Habitat Privé, et qu'il serait positif d'ouvrir cette concertation.

- Jean-Marc NATALI rappelle le rôle essentiel que joue l'association en matière de veille et de soutien de ses membres face au problème de concurrence déloyale. Il présente le chantier qui s'ouvre face au risque de recapitalisation du PACT du Nord par des fonds publics et en profite pour lancer un appel à celle ou celui qui serait prêt(e) à l'épauler dans cette démarche
- Martine GESTIN-MORIN revient sur la longue traîne du projet de Manifeste sur la qualité urbaine et l'avenir des métiers de l'aménagement pour nous informer de l'envoi prochain d'un courrier interpellant la Ministre CAUSSE sur l'urgence et la nécessité d'interpeler le CNDP (Conseil National du Débat Public) et d'ouvrir publiquement la question
- Le Secrétaire Général, représentant de l'ACAD auprès de l'OCPP (Observatoire de la Concurrence Privée Publique), présente le projet en cours d'évaluation d'un portail commun à l'ensemble des métiers de l'ingénierie territoriale
- Bénédicte de LATAULADE, rappelle le succès que fut la publication de l'article du GT Sociologie dans la revue Urbanisme et souhaite la création d'un nouveau groupe avec de nouvelles productions
- Karine RUELLAND revient sur le retrait de l'ACAD de l'OPQU et les raisons de ce retrait. Notamment la divergence de point de vue sur la qualification, que l'OPQU veut individuelle alors que notre association défend celle des structures

En remarque générale il est demandé de modifier et surtout de préciser les professions des nouveaux membres dans le bilan d'activité.

Le Rapport Financier

Suite à cette présentation du Rapport moral Martine GESTIN-MORIN revient sur le rapport financier et présente l'évolution positive de nos comptes et, de fait, de nos moyens. Elle rappelle que notre principal poste de frais fixe est le traitement du SG, auxquels s'est ajouté l'an passé un investissement de 9000€ sur site internet.

Si le rapport moral n'a fait l'objet que de peu de remarques, les questions financières soulèvent toujours plus de questions.

Ainsi pour certains on ne peut présenter un tableau résumant le bilan comptable au risque de paraître incohérent, tous les investissements doivent être détaillés de même que la valorisation des investissements bénévoles. La taille et le poids de notre association ne nous permettant plus de légèretés.

Pour d'autres les cotisations devraient être la ressource principale de l'association, mais pour cela il faudrait reprendre le barème des cotisations qui ne refléterait pas les possibilités d'investissement demandées à chacun.

A ceux qui demandent une véritable valorisation de l'investissement bénévole du GT Habitat Privé il est répondu que l'ensemble du CA et des participants aux GT sont des bénévoles, il ne peut y avoir deux poids, deux mesures.

Par ailleurs il est demandé si le fait que la cotisation de l'ACAD au PFVT n'apparaisse pas supposait notre retrait de cette institution. Ce point n'est pas remis en cause, il se retrouve sur une ligne globalisant les investissements associatifs de l'association.

Afin d'éviter les incompréhensions et harmoniser les attentes en termes de fonctionnement financier, un débat plus large serait nécessaire sur le budget prévisionnel. Mais l'ensemble s'accorde sur le fait que nos bilans vont en s'améliorant qualitativement.

En conclusion de la présentation et des échanges autour de ces deux bilans, la parole revient au Président Christian LACAPE qui, non content de clore deux mandats à la présidence de l'ACAD, clôt également ce même jour son activité professionnelle de consultant.

Mais comme dit le dicton, c'est par la fin que tout commence...

En guise de dernier mot il insiste sur l'importance de maintenir la cohésion d'une association très hétéroclite, la survivance de la pugnacité qui avait fait émerger l'ACAD il y a 18 ans, tout en souhaitant que la visibilité de notre action s'accroisse. Mais surtout que l'ACAD garde sa convivialité, liant fort de cette association.

Travail de groupe sur les objectifs de l'ACAD

Bénédicte de LATAULADE introduit ce séminaire de groupe en rappelant son origine dans le questionnaire qui a touché de nombreux membres et administrateurs au cours de l'an passé, l'ACAD a-t-elle encore une raison d'être ? Si oui laquelle ? Pour cela un questionnaire avait été lancé au cours de l'été 2015 qui a débouché sur un premier séminaire interne au CA.

Les résultats de ce séminaire sont alors présentés par Bernard BENSOUSSAN, mandaté pour accompagner l'association dans son questionnaire, sous la forme d'un ppt (ci-joint).

Ce sont ces résultats qui sont soumis aux adhérents présents pour se définir des axes qui orienteront le travail de l'équipe qui sera élue à la fin de cette AG.

Suite à cette présentation s'engage un débat intense laissant émerger de nombreuses pistes.

Il est tout d'abord question de la « politisation » de l'ACAD, de son positionnement dans le débat public, notamment face aux conséquences sur nos métiers des décisions et orientations prises ces dernières années.

Si l'idée de marquer et mettre en avant les positions de l'ACAD fait consensus, la forme sous laquelle le faire est sujette à discussion. Aujourd'hui, en dehors des ordres professionnels, il n'y a que le CINOV et SYNTEC qui ont du poids et au sein de ces dernières ce sont les entreprises du numérique qui sont entrain de prendre de l'ascendant. Peut-être l'ACAD doit-elle évoluer sous la forme d'un syndicat ?

La notion de syndicat est intéressante pour certains mais pose la question du respect et de l'équité face à l'hétérogénéité des métiers que représente l'ACAD, ainsi que celle des moyens nécessaires aux actions

liées.

D'autres s'y opposent car cela ne correspondrait pas à l'histoire et la culture de l'ACAD, et il n'est pas besoin d'être un syndicat pour offrir des services à ses adhérents et prendre position sur le débat public. D'autant que, qui dit syndicat dit convention collective et cela suppose un investissement juridique que l'ACAD ne peut se permettre. Cherchons plutôt à nous concentrer sur des services réalisables tels la formation des salariés, la mutualisation des moyens (négociation groupée des assurances, du matériel...). Si d'autres idées fusent, la question revient vite sur les moyens de l'association et les entrées financières liées aux cotisations.

Ce dernier point nous ramène inéluctablement vers l'état du marché des études résultant des difficultés inhérentes à la MO publique et de l'ignorance de la situation des BE par celle-ci. Ainsi l'ACAD se fait le reflet de la dégradation de l'ingénierie privée en France.

Les présents s'accordent à nouveau sur la nécessité d'interpeller les pouvoirs publics sur la situation.

Quand on aborde la situation des marchés dit « in-house » une porte s'ouvre vers les opportunités grandissantes pour nos métiers vers la MO privée.

Nous fermons ce point par le constat que les premiers à pâtir de cette situation sont les territoires et que les consultants en sont les victimes collatérales.

En conclusion il résulte trois orientations fortes qui seront reprises dans les ateliers à suivre et dont les conclusions sont résumées dans le tableau joint en annexes :

- La prise de position de l'ACAD dans le débat public
- La question de la forme de notre organisation professionnelle
- Les services aux adhérents

Suite à ces échanges le bilan moral et financier est soumis au vote.

La partie morale est approuvée à l'unanimité tandis que la partie financière l'est à l'unanimité moins une voix qui s'abstient.

Election du nouveau Conseil d'Administration de l'ACAD

Les candidats se (re)présentent rapidement puis Bénédicte de LATAULADE fait part de son souhait de fédérer les candidats dans une équipe dont elle prendrait la présidence et avec pour objectif de répondre à la volonté générale de voir continuer et se revitaliser l'association.

La nouvelle équipe est élue à l'unanimité.

Elle se compose de (de gauche à droite), Jean-Marc NATALI, Cécile BOUCLET, Christine ALBA, Bénédicte de LATAULADE, Jacques GALLY, Stanley GENESTE, Nathalie BONNEVIDE, Béatrice VUITTON, Karine RUELLAND et Denis AUCOUTURIER.



B. de Lataulade

La séance est levée à 13h00 et se poursuit par un buffet